

# **CONSEIL MUNICIPAL**

**Jeudi 30 mars 2023**

# DIRECTION GÉNÉRALE

- La commune est amenée à prendre en charge les frais d'obsèques pour les personnes décédées dont la situation financière ou celle de leur famille ne permet pas de pouvoir acquitter ces frais.
- Paiement aux Pompes Funèbres Intercommunales de la Région Grenobloise d'un montant de **1 619,02 € TTC** et demande de remboursement de cette somme aux ayants-droits.

# **RESSOURCES ET MOYENS ÉCONOMIE INTERCOMMUNALITÉ NOUVELLES TECHNOLOGIES**

# Finances – Adoption des taux d'imposition pour l'année 2023

- Maintien des taux communaux 2022 pour l'année 2023

Taux d'imposition	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux Taxe d'habitation (THRS)	16,15 %	15,71 %	15,47 %	15,30 %	15,30 %	15,27 %	15,27%*	15,27%*	15,27%*	<b>15,27 %</b>
Taux Taxe Foncière Propriétés Bâties (TFPB)	26,16 %	25,44 %	25,16 %	24,97 %	24,97 %	24,92 %	24,92 %	24,92 %	24,92 %	24,92 %
Taux d'imposition Département (compensation réforme TH)								15,90 %	15,90 %	15,90 %
<b>Nouveau taux cumulé</b> Taxe Foncière Propriétés Bâties								40,82 %	40,82 %	<b>40,82 %</b>
Taux Taxe Foncière Propriétés Non Bâties (TFPNB)	71,40 %	69,44 %	68,38 %	67,61 %	67,61 %	67,46 %	67,46 %	67,46 %	67,46 %	<b>67,46 %</b>

\* Suite à la réforme de la TH, pas de pouvoir de taux pour l'assemblée délibérante jusqu'en 2022 inclus  
La taxe d'habitation demeure pour les résidences secondaires et pour les locaux vacants

# Finances – Demande de garantie partielle d'emprunts – Opération « L'Hoirie »

## 16 Logement PLUS - 5 logements PLS 5 Logements PLAI

- Opération portant sur 26 logements PLAI – PLUS – PLS
- Rachat de patrimoine d'une résidence seniors située 152 avenue Simone Veil
- Demandeur : Alpes Isère Habitat
- Montant total de l'emprunt **3 880 216 €** auprès de la Caisse des dépôts et consignations
- Garantie 50 % Commune et 50 % CAPV

TYPE	MONTANT TOTAL	QUOTITE GARANTIE PAR LA COMMUNE	MONTANT GARANTI	DUREE DU PRÊT	TAUX
CPLS	395 278 €	50 %	197 639,00 €	40 ans	Livret A + 1,11% (soit 3,11%)
PLUS	1 567 724 €	50 %	783 862,00 €	40 ans	Livret A + 0,6 % (soit 2,6%)
PLUS FONCIER	757 487 €	50 %	378 743,50 €	80 ans	Livret A + 0,53% (soit 2,53%)
PLS	213 266 €	50 %	106 633,00 €	40 ans	Livret A + 1,11 % (soit 3,11%)
PLS FONCIER	270 605 €	50 %	135 302,50 €	80 ans	Livret + 0,53 % (soit 2,53%)
PLAI	433 983 €	50 %	216 991,50 €	40 ans	Livret A – 0,2% (soit 1,8%)
PLAI FONCIER	241 873 €	50 %	120 936,50 €	80 ans	Livret A + 0,53% (soit 2,53%)
<b>TOTAL</b>	<b>3 880 216 €</b>	<b>50 %</b>	<b>1 940 108,00 €</b>		

### ➤ **Pôle Education – PÉriscolaire et Jeunesse**

Proposition de création d'un contrat de projet, rendu possible par la loi du 6 août 2019 sur la transformation de la fonction publique, sur un emploi de catégorie A à temps complet pour une durée de 3 ans, renouvelable.

### ➤ **Pôle Aménagement durable du Territoire et Urbanisme – Service Bâtiment**

Proposition de créer un contrat de projet, rendu possible par la loi du 6 août 2019 sur la transformation de la fonction publique, sur un emploi de catégorie A à temps complet pour une durée de 3 ans, renouvelable dans la limite de 6 ans.

### ➤ **Pôle Culture et Animation de la Vie Locale – Service sport et équipements sportifs**

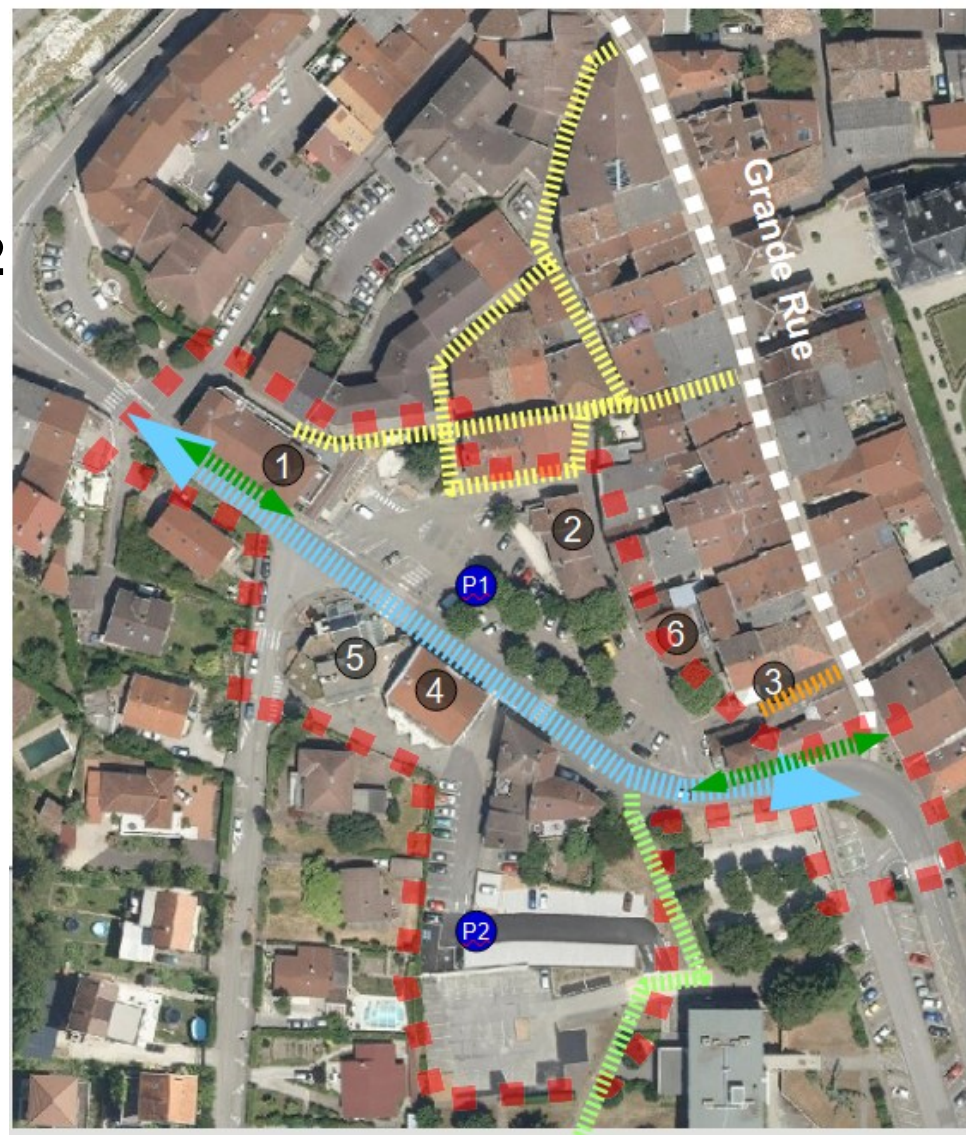
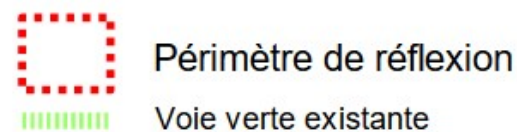
Suite à une mobilité interne, proposition de créer un poste titulaire du cadre d'emplois des Éducateurs territoriaux des activités physiques sportives à temps complet.

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
AMÉNAGEMENT  
DE L'ESPACE PUBLIC  
URBANISME  
CADRE DE VIE  
MOBILITÉ**



# Espace public – Redynamisation du Bourg – Place Armand Pugnot – Demande d'un fond de concours au Pays-Voironnais

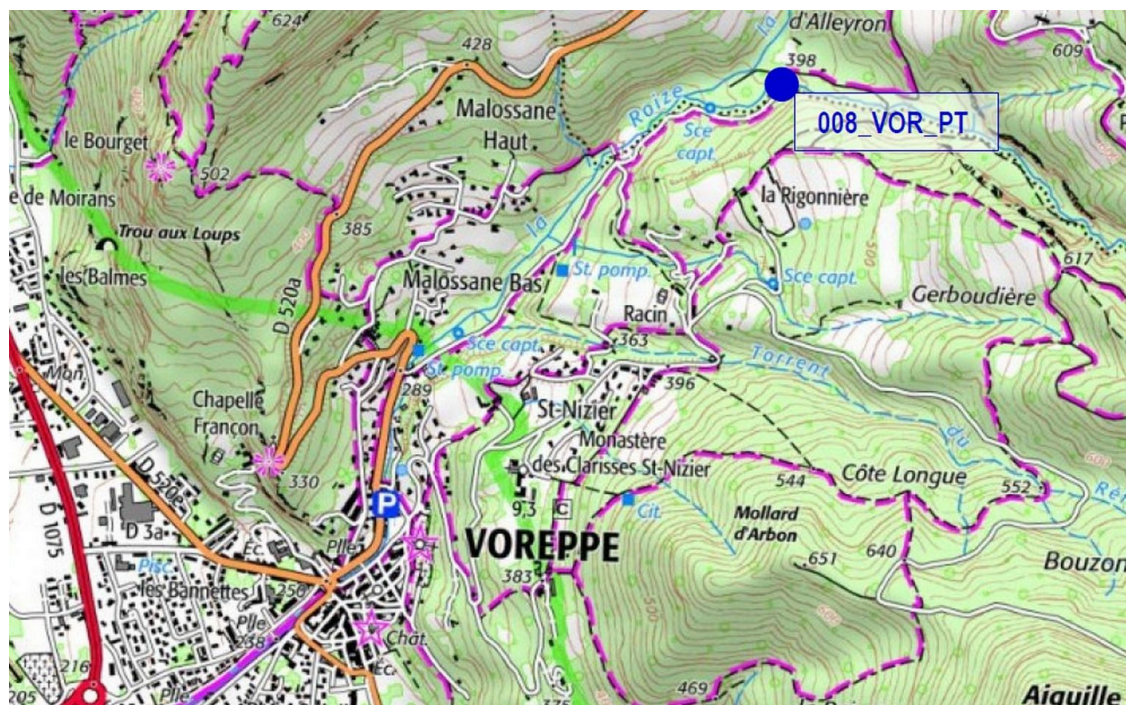
- Demande d'un fond de concours auprès de la CAPV au titre des opérations « **Cœur de village - Cœur de Ville** »
  - **Pré-Programme validé Copil du 28/09/22**
  - Chiffrage au ratio : **4,4 M€ TTC** opération
  - Cibles :
    - Redynamisation et animation de la vie locale,
    - PCAET (réduction des îlots de chaleur, de désimperméabilisation des sols, ...)



# Espace public – Ouvrages d’Art – Pont du Gigot

## Convention de délégation de maîtrise d’ouvrage Commune de Voreppe / La Sure en Chartreuse

- La commune assure la Maîtrise d’Ouvrage du projet conformément à l’Avant-Projet ou après accord de la Sure en Chartreuse en cas de modification
- La Commune associera La Sure en Chartreuse aux opérations préalables à la réception, en tenant compte des éventuelles réserves formulées par ces derniers
- Voreppe et la Sure en Chartreuse se partagent à 50 % les frais des travaux à hauteur de 24 895 € HT, déduction faite de la subvention du Département (23 %)
- Le coût total est estimé à **61 585 € HT** (Estimation Avant-Projet)



# Espace public - Ouvrages d'art - Pont du Gigot - Approbation de l'avant-projet

➤ Ouvrage d'art : Pont chemin du Gigot : localisation et diagnostic

○ Programme travaux :

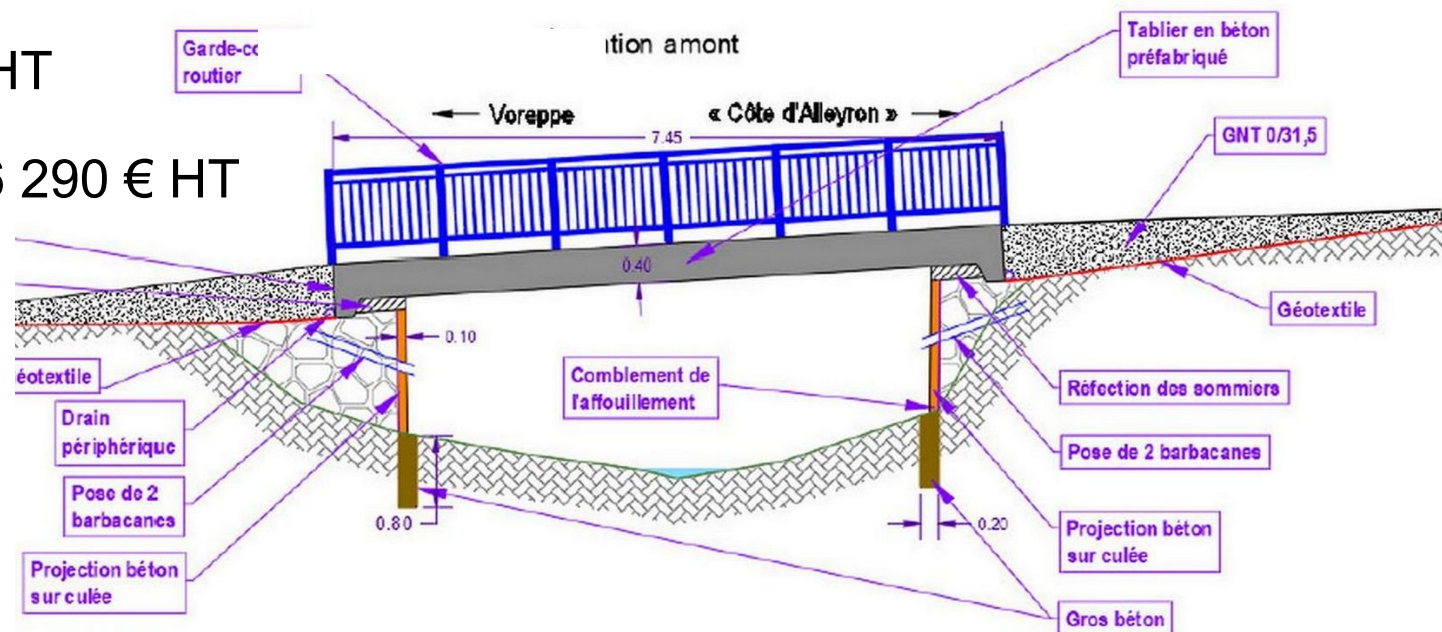
Démolition du tablier existant, réfection des sommiers d'assise en béton, pose d'un tablier en béton préfabriqué, piquage et projection de béton sur culée, confortement des culées en gros béton sur 0,80m de profondeur, création de 2 barbacanes sur chaque culée, pose de garde corps en bois sur 16ml environ, repose du réseau de fibre optique

➤ Maîtrise d'œuvre : 5 505 € HT

➤ Études complémentaires : 6 290 € HT

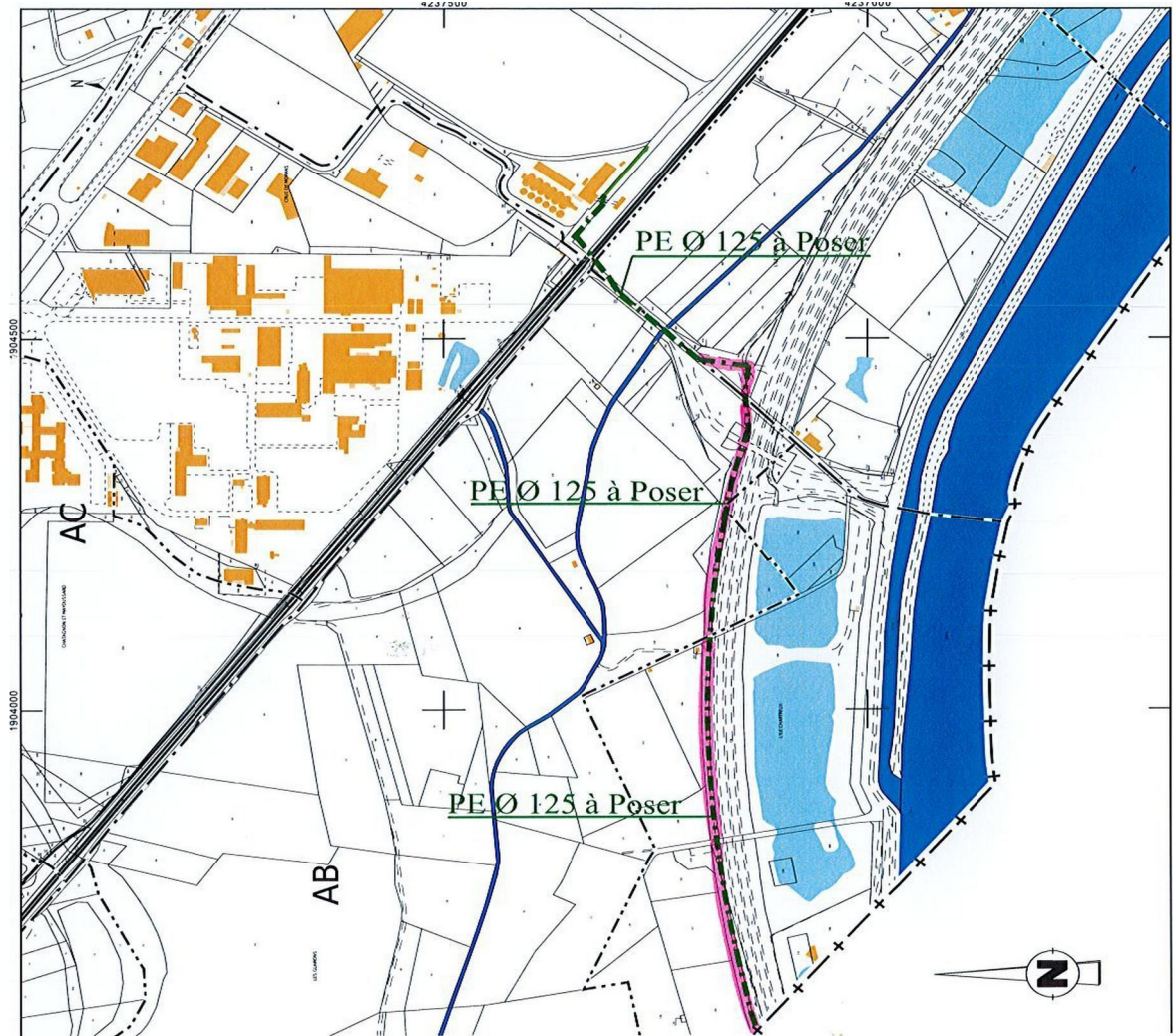
➤ Travaux : 49 790 € HT

➤ **TOTAL : 61 585 € HT**



## Foncier – Convention de servitude de passage pour le réseau gaz - GRDF

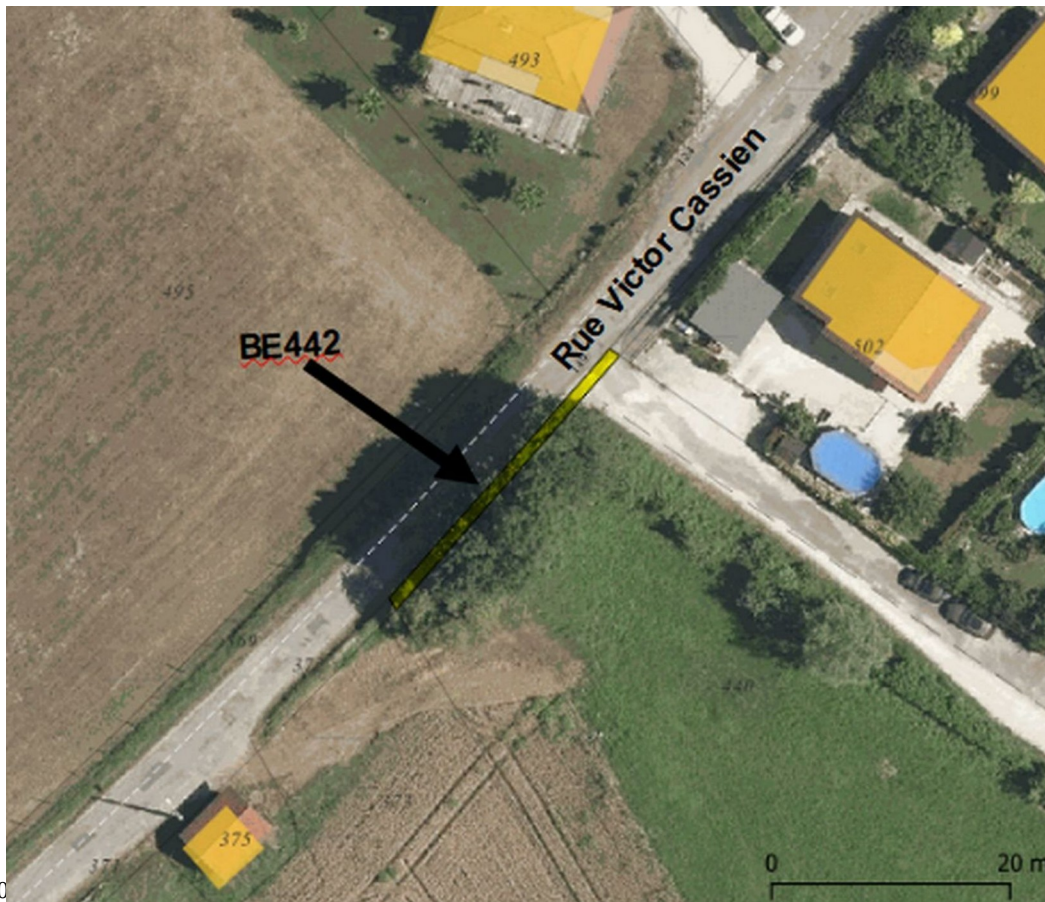
- Pose d'une canalisation gaz pour un futur poste bio-Méthane pour la station d'épuration AQUANTIS sous le chemin des Marguerites
- GRDF s'engage à remettre les terrains en état à la suite des travaux



# Foncier – Régularisations – Délaissés de Voirie Rue Victor Cassien / Rue des Pervenches - BE442 et BE250

➤ **Acquisition Commune / Kireef Romain** pour un montant de 424,00 € pris en charge par la Commune :

- parcelle BE442 (27 m<sup>2</sup>)
- parcelle BE250 (75 m<sup>2</sup>)



**CULTURE  
ANIMATION  
SPORT  
ASSOCIATIONS  
RELATIONS  
INTERNATIONALES**

## Culture – Ecole de musique municipale Convention de partenariat pour l'organisation d'un concert

- Convention entre les associations **Arcsénic, Tous'Azinotes** et la Ville de Voreppe
  
- Objectifs :
  - Participation à la vie de l'École de musique municipale,
  - Organisation d'un concert le **samedi 29 avril 2023** de l'ensemble de saxophones du conservatoire de Grenoble avec la participation du Big Band

- Modification de l'article 2 - Réservation/Annulation :
  - Modification portée principalement sur l'annulation de réservation et la mise en place d'une **indemnité d'annulation de 10 %** à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023
  
- Modification de l'article 6 - Nuisances :
  - Modification de la phrase suivante :

« Il est préconisé de veiller à la limitation du bruit après 22h00, tout particulièrement en dehors de l'enceinte de la salle.»

par

«Il convient de veiller à la limitation du bruit après 22h00, tout particulièrement en dehors de l'enceinte de la salle.»



## Associations – Attribution de subventions aux associations sportives affiliées à l’OMS

Nom du Club	TOTAL Adhérents	Subvention N-1	Proposition Subvention OMS
Amicale Boule Voreppe	84	2 100,00 €	2 100,00 €
Arc Voreppin	52	1 400,00	1 500,00
Badminton Club Voreppe	159	3 400,00 €	3 200,00 €
La Vaillante – Club de Gymnastique de V	227	4 000,00 €	4 900,00 €
CITT – Centr’Isère Tennis de Table	171	1 300,00 €	1 600,00 €
Club de Tir Voreppin	0	0,00 €	0,00 €
CNV – Cercle des nageurs de Voreppe	252	4 000,00 €	3 700,00 €
Foulée de Voreppe	117	2 100,00 €	2 200,00 €
CSV – Club Sportif Voreppe Football	229	8 400,00 €	6 600,00 €
Cyclo club de Voreppe	35	800,00 €	600,00 €
GV – Gymnastique Volontaire de Voreppe	327	2 600,00 €	2 700,00 €
Les Arcs-en-Ciel	80	1 600,00 €	1 300,00 €
Pays Voironnais Volley	273	3 100,00 €	4 700,00 €
Pétanque Club	93	1 400,00 €	1 700,00 €
Raids et aventures	0	0,00 €	0,00 €
Saber Tann – paintball	0	0,00 €	0,00 €
SKC Voreppe - Shotokan karaté club	69	1 400,00 €	1 100,00 €
Tennis club de Voreppe	223	5 900,00 €	5 200,00 €
DKA – Taijiquan Daoyin Kungfu Associati	46	900,00 €	900,00 €
Voreppe Basket Club	267	5 500,00 €	5 400,00 €
Voiron-Voreppe BMX	161	3 900,00 €	3 900,00 €
Voreppe Judo	105	1 700,00 €	2 500,00 €
Voreppe Plongée	52	900,00 €	900,00 €
Voreppe Roller Hockey	106	1 600,00 €	2 200,00 €
Voreppe Savate Club	50	700,00 €	700,00 €
Voreppe Twirling	64	2 200,00 €	1 700,00 €
VRC – Voreppe Rugby Club	57	2 300,00 €	2 600,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>63 200,00 €</b>	<b>63 900,00 €</b>

## ➤ Objectif de Rénovation énergétique :

- Mise aux normes du bâtiment, thermique (RE2020), électricité, chauffage, traitement de l'air, ERP,...
- Étanchéité à l'eau du bâtiment,
- Panneaux solaires (autoproduction / vente du surplus)
- Amélioration éclairage (naturel et artificiel),
- Amélioration de l'équipement en réponse aux besoins des utilisateurs,
- Restructuration / amélioration d'usage; restructuration salle de réunion, bar, réception, zones de stockage et de rangement des utilisateurs, gestion des accès, amélioration de l'accessibilité (usage handisport)...
- Récupération d'eau

### ➤ Objectifs :

- Rassembler les tarifs de locations des équipements sportifs de Voreppe en une seule délibération,
- Revaloriser les anciens tarifs et créer de nouveaux tarifs, sous deux formats, pour l'ensemble des équipements sportifs :
  - Tarification à l'heure (toute heure entamée est due)
  - Tarification au forfait

# Sport – Nouvelle tarification de location des équipements sportifs

➤ Tarification à l'heure :

<b>Grande salle</b> (Arcade et gymnase C de l'ensemble sportif Ernest PIGNEGUY)	24 €/h
<b>Petite salle</b> (Salle de Gymnastique, salle multi-sports, gymnase A de l'ensemble sportif Ernest PIGNEGUY)	16 €/h
<b>Terrain extérieur complet</b> + vestiaires (synthétique ou rugby)	37 €/h
<b>1/2 terrain extérieur</b> + vestiaires (synthétique ou rugby)	26 €/h
<b>Court de tennis</b>	13 €/h/court
<b>Boulodrome</b> Maurice VIAL	27 €/h
<b>Piscine municipale des Bannettes</b>	
Bassin	154 €/h
Bassin avec un MNS	234 €/h
Ligne d'eau	38€/h/ligne
Ligne d'eau avec un MNS	59 €/h/ligne
MNS supplémentaire	64 €/h
Location du bassin avec un MNS par des établissements scolaires ou de santé extérieurs à Voreppe	62 €/h

# Sport – Nouvelle tarification de location des équipements sportifs

## ➤ Tarification au forfait

<u>Libellé</u>	<u>Journée (8h-18h)</u>	<u>Soirée (18h-00h)</u>	<u>Journée + soirée (8h-00h)</u>	<u>Week-end 2jours : (8h-18h)</u>
<b>Grande salle</b> (Arcade et gymnase C de l'ensemble sportif Ernest PIGNEGUY)	185,00 €	120,00 €	284,00 €	338,00 €
<b>Petite salle</b> (Salle de Gymnastique, salle multi-sports, gymnase A de l'ensemble sportif Ernest PIGNEGUY)	130,00 €	85,00 €	200,00 €	239,00 €
<b>Terrain complet</b> + vestiaires (synthétique ou rugby)	297,00 €	190,00 €	453,00 €	541,00 €
<b>1/2 terrain</b> + vestiaires (synthétique ou rugby)	204,00 €	131,00 €	311,00 €	370,00 €
<b>Boulodrome</b> Maurice VIAL	212,00 €	136,00 €	324,00 €	386,00 €
<b>Court de tennis (les 4 courts)</b>	130,00 €	85,00 €	200,00 €	759,00 €
<b>Piscine municipale des Bannettes</b> bassin complet sans MNS (dimanche)	300,00 €	300,00 €	400,00 €	550€ (du samedi 14h au dimanche 18h)
<b>Piscine municipale des Bannettes</b> bassin complet sans MNS (samedi)	300,00 € (14h - 18h)	300,00 €	400,00 € (14h - 00h)	

# DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

➤ DA210321AG0003 :

**Rétrocession de trois concessions au cimetière du Vorzaret**

**Remboursement par la commune de la somme de 707,01 €uros**